

ALAIN BLONDY

I. VASSALLI ET LES REFUGIES MALTAIS, PRINCIPAUX  
AGENTS DE LA CULTURE DU COTON EN FRANCE  
(1807 – 1814)

M. Cassar Pullicino concluait dans son article *Two unknown writings by M.A. Vassalli*<sup>1</sup>: “*These are the main lines of investigations which will no doubt engage the attention of other researchers in the future.*” J’avais lu avec un vif intérêt les découvertes de M. Cassar Pullicino fondées sur des documents émanant des archives départementales des Bouches – du – Rhône et du Gard. Pour un chercheur étranger à la France, peu habitué à l’excès de centralisme de ce pays les preuves de la mission de Vassalli comme agent de la culture du coton ne pouvaient se trouver que dans les fonds d’archives locaux. C’était mal connaître la France, et surtout la France moderne, postérieure à la Révolution, où les administrations de l’Etat eurent pour habitude de bien plus conserver les documents que les administrations locales, si bien que le fonds des Archives nationales est aujourd’hui souvent important, pour l’étude de la vie des départements que les archives départementales elles – mêmes.

C’est pourquoi, pour relever le challenge de M. Cassar Pullicino, je décidai de vérifier dans les sources nationales s’il n’y avait pas une trace de la mission de Vassalli. Mon premier soin fut donc d’étudier l’important fonds de l’industrie cotonnière de la série F 12 (commerce et industrie). A mon grand désappointement, je ne trouvai aucune trace de Vassalli. Je décidai alors de vérifier dans la série F 10 (agriculture), et là, ce fut une mine, puisque pas moins de neuf cartons (F 10/416 à 424) regroupaient toutes les pièces concernant la tentative d’introduction de la culture du coton en France, sous le premier Empire, dont deux entier pour les seules Bouches – du – Rhône, confiées aux soins de Vassalli.

**Les Maltais et les tentatives gouvernementales d’acclimatation du coton.**

Une forte colonie maltaise existait dans les départements méridionaux de la France (Corse, Var, Bouches – du – Rhône). C’étaient les Maltais qui avaient préféré (ou dû) fuir leur pays, en même temps que la garnison française, aux lendemains de la capitulation de Vaubois, et que leurs compatriotes menaient de rétorsions pour leur collaboration au régime républicain. J’ai récemment publié la liste de ces quelques 450 Maltais environ<sup>2</sup> qui durent fuir leur pays et qui reçurent, de l’an XIII (1804/1805) à 1807, un secours de gouvernement français, à la seule et unique condition qu’ils demeurent dans les trois départements cités. Ceux qui, comme Nicolo Isouard, s’établirent à Paris ne reçurent aucune allocation.

Or, bien avant que le gouvernement français ne s’intéressât à la culture du coton, ce fut un Maltais, Calcédoine Fenech<sup>3</sup>, se disant juriste, qui tenta le premier d’acclimater le cotonnier en Corse. Là, le maire d’Ajaccio, à la demande du préfet Arrighi<sup>4</sup>, mit à sa disposition le jardin de l’ancien couvent des Capucines. Etant

parvenu à un résultat satisfaisant, le 4 thermidor an XI (23 juillet 1803) Fenech écrivit<sup>5</sup> au ministre de l'intérieur Chaptal<sup>6</sup>, pour lui demander un local industriel et des subsides. Mais le temps n'était pas encore venu pour que le gouvernement s'intéressât à cette culture et Chaptal renvoya la demande au préfet de Corse<sup>7</sup>.

Deux ans plus tard, ce fut au tour de Joseph XUEREB<sup>8</sup>, 'ex-greffier du tribunal criminel à Malte, réfugié en Corse', de proposer que son fils aîné, âgé de 22 ans, allât s'approvisionner en graines de coton en Sicile, tandis que lui préparerait les terrains *ad hoc* en Corse. Dans sa lettre, datée d'Ajaccio, le 5 floréal an XIII (25 avril 1805), il se recommandait de 'MM. Bosredon de Ransijat, ancien commandeur de l'Orde de Malte et chef des réfugiés maltais en France, et Matthieu Poussièlque ex-commissaire des domaines nationaux à Malte, résidant l'un et l'autre à Paris'<sup>9</sup>

Pourtant, ce ne fut qu'en 1807, ainsi que l'indiquait le professeur Francois Crouzet, cité par M. Cassar Pullicino dans son article, que le gouvernement entreprit de sensibiliser les préfets à l'importance que pouvait revêtir une telle culture pour concurrencer les productions anglaises dans la cadre du blocus continental. Il convient d'ailleurs de remarquer que ces expériences ne furent initialement pas limitées aux seuls départements méridionaux puisque certains se lancèrent dans cette culture dans les départements de Normandie, voire même de la région parisienne. Les résultats furent à la hauteur de l'impréparation et le gouvernement confia alors à l'ingénieur agronome Tessier<sup>10</sup> le soin de coordonner les expériences officielles. Celui-ci fit alors paraître ses *Instructions sur la culture du coton en France, rééditées en 1808 avec les Résultats des premières tentatives faites en 1807*<sup>11</sup>. Dans cette brochure, il mentionnait comme faisant autorité, l'opinion de "quelques Maltais". En effet, dès que furent connues les intentions gouvernementales de tenter des expériences officielles de culture du cotonnier, plusieurs Maltais proposèrent leurs lumières.

En janvier 1808, Paul Savona, réfugié dans les Bouches-du-Rhône, envoya au ministre de l'intérieur un mémoire manuscrit sur la *Manière de cultiver le coton*<sup>12</sup>.

En février 1808, c'était au tour de Charles Zammit, demeurant à Paris 5 rue Jean-Jacques Rousseau, de proposer ses services au ministre, puis de lui envoyer trois mémoires manuscrits ce fut d'abord une *Instruction pratique sur la culture du coton herbacé dans les départements méridionaux de l'Empire français*<sup>13</sup>, avec le schéma d'un rouet à coton qu'il nomme en maltais **raddiena tal halq** et, dans sa conclusion, il invitait le gouvernement à employer les Maltais: "Choisissez des hommes expérimentés qui aient déjà cultivé cette production afin de leur confier la direction de vos travaux. Ces hommes formeront des élèves, ces élèves, en feront d'autres et le coton deviendra indigène (...) **Min jazrat byl hmira ma jyuix coton**: celui qui travaille avec des ignorants ne recueille jamais de coton". Ce fut ensuite un *Supplément* à cette instruction<sup>14</sup> dans lequel il décrivait les insectes prédateurs de ladite culture et, enfin un *Avant-propos*<sup>15</sup>. Ces mémoires furent remis à Tessier qui rendit, au ministre, le 17 juin 1808, un rapport favorable et proposa de donner à Zammit une gratification de 300F pour son travail car "ce Maltais est en relation avec que vous envoyés à Arles et à Perpignan et je sais qu'il leur a donné de bonnes

idées pour réussir dans les semis qu'ils ont dû faire. Je viens d'insérer dans les Annales de l'agriculture quelques mots de M. Zammit sur les insectes qui attaquent les cotonniers et sur la manière de les écarter".

Ces Maltais envoyés à Arles et à Perpignan étaient respectivement Vassalli et Savona. Selon Tessier Zammit était donc leur conseiller. Or lorsque ledit Zammit proposa ses services au ministre de l'intérieur le 21 février 1808, il eut soin de demander une recommandation à Vassalli.

Celui-ci accepta et écrivit quelques lignes de sa main dans la marge: "Je certifie que j'ai connu le Sr Charles Zammit, soit à Malte, soit à Paris, et j'assure qu'il connaît parfaitement tous les procédés de la culture du coton Paris, le 21 février 1808 Vassalli".

Il semblerait donc que la hiérarchie ait été inverse de celle que croyait Tessier et que, bien au contraire, Vassalli était le protecteur de Zammit.

Ce dernier, pourtant, continua à se mettre en avant et à couloir paraître comme le coordinateur national de la culture du coton. Le 6 novembre 1808<sup>16</sup>, il transmit au rédacteur du *Moniteur*, le journal officiel de l'Empire, un long article qu'il disait avoué par le ministre de l'intérieur. Sa ruse consistait à apparaître comme un contrôleur particulièrement satisfait des premiers résultats de Vassalli: "(...) Je viens de voir des échantillons envoyés de Marseille par mon compatriote Monsieur Vassalli professeur de langues orientales. Monsieur Vassalli avait été envoyé par le Ministre de l'Intérieur pour diriger la culture du coton dans le département des Bouches-du-Rhône. Cet habile cultivateur a surpassé toutes nos espérances: il recueilli cette année neuf variétés de coton, entre autres le kircaga et le Syrie, deux espèces extrêmement précieuses et que, jusqu'à ce jour on avait vainement tenté d'introduire en Espagne en Italie—même dans le royaume de Naples Plus attentif que les Espagnols et les Italiens, Monsieur Vassalli a réussi à conduire en pleine maturité et à récolter en Provence, ces deux espèces qui surpassent toutes les autres en finesse, en blancheur et en force".

Une phrase traduit à elle seule la démarche malhonnête de Zammit: "Cet habile cultivateur a surpassé toutes nos espérances". Vassalli était ainsi ravalé au rang de paysan tandis que Zammit s'associait aux sphères gouvernementales.

Néanmoins, sa fourberie échoua, sous l'Empire, les journalistes veillaient scrupuleusement à ne pas déplaire au Maître ce rédacteur du *Moniteur* écrivit au Ministre<sup>17</sup> pour lui demander si l'article de Zammit avait bien reçu son accord pour la publication. Une brève annotation. "Le ministre ne l'a pas jugé à propos", réduisit à néant la tentative de Zammit de se faire plus important qu'il n'était.

Or, ce Charles Zammit n'est nullement un inconnu pour les historiens travaillant sur Malte à l'époque révolutionnaire. Etabli en France depuis les années 1780, il s'était marié avec une Française<sup>18</sup> originaire d'Arles. Pendant la Révolution il adopta les idées les plus extrémistes et se lia avec un prince de Hesse, en rupture de noblesse et devenu un journaliste exagéré<sup>19</sup>. Zammit abreuva le Directoire de notes et de lettres fort intéressantes sur la situation à Malte et sur moyens de s'emparer

de l'île. Il y était quand Poussielgue y vint pour tenter d'organiser un parti pro-français et, dans ses lettres au Directoire, il s'associait au mérite de l'espion de Bonaparte, faisant apparaître son opinion comme étant commune aux deux. Était-ce la vérité ou n'était-ce qu'une hâblerie? Je ne suis absolument pas en mesure de le démontrer. Toujours est-il qu'il transmit un plan d'invasion<sup>20</sup> au Chevalier Pierre de Barras, cousin du Directeur Paul de Barras, "protecteur" de Joséphine de Beauharnais et de son jeune époux, le général Bonaparte. Il n'en fut pas remercié et connut même une certaine disgrâce qui le rendit hargneux, d'autant que le plan adopté par Bonaparte ressembla étrangement à celui qu'il avait élaboré avec "des citoyens très instruits sur tous les objets relatifs au gouvernement et à l'île de Malte"<sup>21</sup>. Dans sa lettre du 21 février, il rappelait qu'il avait "déjà plusieurs fois été employé par le gouvernement" et il joignait les pièces prouvant qu'il avait "toujours fidèlement exécuté les missions dont il [avait] être chargé". Malheureusement, ces pièces ne figurent plus le dossier F10/416.

Ecrivain fécond, agitateur permanent, il a beaucoup contribué à ce que le Directoire ait une connaissance précise des faiblesses de l'Ordre et des défenses limitées de Malte. Cependant, le gouvernement français, et encore moins Bonaparte, ne pouvaient laisser penser que la prise de Malte put être due à un agent secret subalterne. Zammit n'abdiqua pourtant pas et, jusqu'en 1820, il adressa des lettres aux différents ministres, y compris pour dénoncer ses compatriotes réfugiés (dont Fortunato Isouard Xuereb), qu'il accusait de commercer avec les Anglais.

Cet étrange personnage avait été le Maltais le plus connu du Paris révolutionnaire. Or, sous l'Empire, il ne faisait plus bon de s'être fait remarquer à l'époque précédente. Aussi, lorsque, le 12 septembre 1808<sup>22</sup>, Zammit écrivit à nouveau au ministre de l'intérieur pour lui demander d'être envoyé dans les départements méridionaux afin d'inspecter l'ensemble des travaux de mise en culture du coton, il n'obtint qu'un refus.

Ce ne fut que le 30 septembre 1809<sup>23</sup> que Zammit obtint enfin d'être nommé agent chargé de la culture du coton dans le département du Var., et seulement dans ce département. Une lettre de Vassalli audit ministre de l'intérieur<sup>24</sup> prouve bien, s'il en était besoin, que c'était lui qui conseillait ses compatriotes et qu'il n'avait pas avec Zammit (qu'il appelait *Zammit* et qualifiait de *ce Monsieur*) les liens que celui-ci prétendait.

Un autre Maltais essaya d'obtenir une place dans la nouvelle administration: le Gozitain Salvator Grech, alors marchand de comestibles, 18 passage des Panoramas à Paris. En mars 1808, il proposa ses services au ministre<sup>25</sup>. Sans réponse, il lui envoya, en avril suivant, une *Instruction sur la culture du coton herbacé* et, en août<sup>26</sup>, il lui écrivit pour lui faire part de sa réussite à avoir acclimaté quelques cotonniers dans le département de la Seine. En effet, plantés le 10 mai, ses cotonniers mesuraient 48cm fin juillet et présentaient même leurs premiers botons floraux. Sa lettre était accompagnée d'une recommandation de Monge<sup>27</sup> et d'un avis de Bertholet<sup>28</sup> qui avaient emmené Grech avec eux en Egypte et l'avaient ramené en France.

Malheureusement pour lui Tessier trouva que son *Instruction* n'apportait rien de nouveau, sauf en ce qui concernait le traitement des animaux nuisibles<sup>29</sup> et sa proposition de battre le coton plutôt que de le carder.

Tout aussi malchanceux fut le fils de l'auditeur MUSCAT. Ce jeune qui résidait à Bastia (Corse), envoya au ministre, en avril 1808<sup>30</sup>, un plan sur la culture du cotonnier et réclama, le 13 mars 1809<sup>31</sup>, "une qualification proportionnée à son travail". Il n'eut guère de succès et le 24 octobre 1811<sup>32</sup>, son père écrivit à S.M. *Napoleon Ier, Empereur des Français et Roi d'Italie*: "Muscat, Maltais, qui a eu l'honneur de signer la capitulation de Malte avec Votre Majesté à bord du vaisseau l'Orient a un fils réfugié en Corse" et il sollicitait pour ce dernier une pension pour qu'il put se livrer à la culture du coton près de Bastia. En août 1812<sup>33</sup>, le fils harcela une dernière fois le préfet de Corse, mais il dut se rendre à l'évidence: il n'obtiendrait jamais rien.

Plus heureux fut Paul Savona qui envoyé, en janvier 1808, son manuscrit sur la *Manière de cultiver le coton*. Il fut nommé agent du gouvernement pour cette culture dans le département des Pyrénées-orientales et son fils fut appelé, en 1812<sup>34</sup> à superviser ladite culture en Catalogne espagnole, dans les départements du Ter et du Sègre.

L'ensemble de ces démarches et de ces nominations prouve donc les Maltais réfugiés en France tentèrent de s'intégrer immédiatement dans l'expérience économique décidée par le gouvernement impérial. Ils apparurent aussi comme des techniciens de cette culture et furent préférés aux Espagnols ou aux Italiens qui essayèrent de retenir l'attention du ministre. Néanmoins, un seul Maltais émergeait réellement, tant en raison de son autorité en la matière que par sa réussite c'était *Vassalli qui devint rapidement l'interlocuteur privilégié des Pouvoirs publics*.

#### Vassalli, agent du gouvernement dans les Bouches-du-Rhône.

Si les départements méridionaux furent choisis par le gouvernement impérial pour la culture du coton, le département des Bouches-du-Rhône représenta, à lui-seul, la part la plus importante.

L'Académie de Marseille s'était lancée la première, en 1807, dans une expérience d'acclimatation du cotonnier et en avait chargé une commission composée de Delacour-Gouffe, Valentin, Alexis Pascal et Casimir Rostan<sup>35</sup>. Les sites de culture choisis étaient aux environs de Marseille, de Cassis et de La Ciotat. Alexis Pascal, le plus au fait de cette culture, tirait ses connaissances de son observation à Chypre comme l'indiquait son *Mémoire sur la nature et l'origine des cotonniers, leur culture en l'île de Chypre et les moyens d'en introduire et naturaliser la plante dans les régions méridionales de la France*.

Or, le 29 février 1808, le ministre de l'intérieur écrivant à M. Vassalli, réfugié maltais<sup>36</sup>: "Je n'ai point perdu de vue les utiles renseignements que vous avez fournis sur la culture du coton et il m'a d'ailleurs été rendu un compte avantageux de vos connaissances dans cette partie. Sa Majesté l'Empereur désire qu'il soit donné

la plus grande activité aux essais qui peuvent servir à constater si le cotonnier peut se cultiver en France et des graines que j'ai récemment reçues en abondance me mettent à même de donner une assez grande extension aux essais qui peuvent être faits cette année et notamment de faire des tentatives dans les établissements dépendant du gouvernement et sous la direction des hommes les plus instruits en ce genre: j'ai jeté les yeux sur vous, Monsieur, pour vous charger de la direction de l'un de ces essais et je compte assez sur le zèle dont vous êtes animé pour croire que vous vous rendrez avec empressement au poste qui vous est assigné (...)

Vassalli fut invité à faire son expérimentation dans la bergerie nationale des Bouches-du-Rhône; ainsi le gouvernement faisait coup double: la bergerie oeuvrait à l'acclimatation du mouton mérinos et, par là, à la production de laine; ses terrains inutilisés étaient plantés en cotonniers et, par là, assurait une production nationale de coton.

On peut alors se demander comment le ministre avait pu "jeter les yeux" sur ce réfugié maltais, de surcoût professeur d'arabe plutôt que sur un autre. Or, une lettre de Vassalli à "Son Excellence Mgr le comte Regnaud de Saint Jean D'Angely, ministre d'Etat", datée de 1810<sup>37</sup>, nous livre la solution, Il lui écrivait: "Je me trouve chargé de la direction de la culture du cotonnier depuis que Votre Excellence eut la bonté de m'introduire dans le ministère de l'intérieur" et il concluait, en remerciant son "protecteur" d'une "faveur qui, jointe à tant d'autres, renouvelle en [lui] pour toujours de [son] unique bienfaiteur". Ceci éclaire d'un jour inattendu les relations entre Vassalli et les Français laissés à Malte par Bonaparte. Cremona a bien montré<sup>38</sup> comment Vassalli ne fut pas employé par l'administration française de l'île. Je crois que l'on ne peut qu'être d'accord avec lui pour penser que cette mise à l'écart était due à Bosredon de Ransijat; en effet, il m'apparaît très clair que Vassalli ne fut pas du tout l'instigateur du complot de 1797, mais seulement un comparse. Tout, y compris les écrits postérieurs de Ransijat<sup>39</sup> tend à prouver que ce fut ce dernier et lui qui fut le leader d'une insurrection qui ne devait être qu'une révolution de palais, Rohan étant à la fin de sa vie. Or, Hompesch qui dirigeait la commission d'enquête avait tout intérêt à épargner officiellement Ransijat pour l'obliger, sinon à le soutenir, du moins à ne pas s'opposer à sa prochaine candidature. Vassalli paya pour tous, et son indiscrétion lors de son procès lui valut l'inimitié de Ransijat. Dans La Valette assiégée par les Anglais, le psychodrame entre Regnaud d'un côté, et Vaubois et Ransijat de l'autre, ne dut pas laisser insensible Vassalli et par détestation de l'un, il put se rapprocher de l'autre, ce qui expliquerait l'intérêt porté ensuite par Regnaud au professeur d'arabe.

Quoi qu'il en ait été, Vassalli se trouva envoyé à Arles logé à la bergerie nationale, afin de mener en grand ses expériences de culture sur les terres et sous la surveillance du gouvernement<sup>40</sup>; pour cela, il recevait un traitement annuel de 1200F<sup>41</sup>

Vassalli se rendit à Arles en mars 1808 mais, après analyse du sol, il trouva la terre peu propice à la croissance du cotonnier et il obtint du préfet des Bouches-du-Rhône de pouvoir chercher lui-même les terrains adéquats. Il jeta

son dévolu sur une campagne appartenant au sieur BOURILLON, dans le quartier du Canet, pres de Marseille et appelée la Floride. Ravi des premiers résultats obtenus<sup>42</sup>, Vassalli écrivit, le 5 août 1808, à Cretet, ministre de l'intérieur<sup>43</sup> pour lui proposer d'organiser une plantation de 48ha à Salon-de-Provence, sur des terrains arrosés par le canal de Crapone. Le Ministre écrivit lui-même en marge de la demande: "Cette spéculation exagérée ne peut convenir" et il écrivit au préfet que ce projet "excédait de beaucoup les bornes de la modération et [qu'] il serait imprudent de le mettre à exécution"<sup>44</sup>. Néanmoins son expérience de Marseille reçut l'appui officiel. En 1808, ses frais (2620F) furent couverts par le gouvernement et un crédit provisoire de 1000F lui fut même ouvert en 1809.

Lui-même, peu courant des usages administratifs français, ne transmettait pas les résultats de ses essais au préfet mais directement au ministre, ce qui nous vaut aujourd'hui de connaître la quantité de graines semées, la qualité et le poids de coton récolté et même la météorologie quotidienne de la région. En juin 1809, il fit paraître à Salon, son *Instruction abrégée*, citée par M. Cassar Pullicino<sup>45</sup>, et il obtint alors de tenter une autre expérience. Il choisit un terrain près de La Ciotat, sur le domaine de L'Amoura (ou de Lamourat), appartenant à une certaine dame Clavet. Là, les résultats furent bien meilleurs; en effet, en ne dépensant que 1175F (dont 400F pour la location du terrain) et en ne semant que 4,5kg de graines, il obtint en 1809, 398kg de coton brut et 118kg de coton, prétendant pouvoir arriver jusqu'à 160kg de production<sup>46</sup>. En juin 1819, le bureau consultatif des arts et manufactures<sup>47</sup> rendait, à la demande du ministre de l'intérieur, un rapport très favorable sur les résultats obtenus par Vassalli, puisqu'ils avaient permis la fabrication d'une première pièce de nankin.

Tout alla pour le mieux tant que l'Empire alla bien. La campagne de Russie marqua le début de la fin du régime. Le 10 décembre 1813, le ministre de l'intérieur écrivit au préfet des Bouches-du-Rhône pour lui ordonner de faire cesser la culture du coton<sup>48</sup>. Vassalli obtempéra et l'exploitation d'Etat fut arrêtée le 1er janvier 1814; néanmoins, il se porta repreneur du bail du domaine (bail courant jusqu'en 1816) pour y continuer, cette fois à titre personnel, la culture du cotonnier, Il écrivit, le 17 janvier 1814, au ministre<sup>49</sup> pour obtenir, en dédommagement de la rupture de contrat, les outils et le desséchoir à coton qu'il avait fait construire. En mars 1814, les Alliés envahissaient la France; en avril, Napoleon abdiquait et le roi Louis XVIII recouvrait le trône de ses ancêtres.

Ce fut donc l'administration royale qui traita la demande de Vassalli. Le directeur général de l'intérieur écrivit alors au marquis d'Albertas, préfet des Bouches-du-Rhône<sup>50</sup> qu'il l'autorisait à verser 4499F à Vassalli, pour solde de tout compte mais il ajoutait: "Voulant donner au Sr Vassalli une marque de satisfaction pour le zèle et l'intelligence avec lesquels il a rempli la mission dont il avait été chargé j'ai disposé en sa faveur à titre de don, des machines et outils qui ont servi à la culture qu'il a dirigée et qui existent encore en dépôt de l'établissement".

Vassalli devenait donc, par faveur royale, un important cultivateur de coton: outils et machines lui étaient donnés et il recevait en outre 4500F en obligations d'Etat.

Tout eût été pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles si, en mars 1815, Napoléon ne s'était avisé de quitter l'île d'Elbe et de remonter sur le trône. Louis XVIII franchit la frontière, s'installa à Grand et attendit que les Alliés défissent de nouveau l'Empereur. Cela ne tarda pas: le 18 juin 1815, c'était Waterloo et, en juillet, les débuts de la seconde Restauration.

Mais, l'une des conséquences du régime impérial des Cent-Jours été la dévalorisation des créances de la royauté restaurée. Vassalli se trouva donc à la tête de 4500F d'obligations qui ne valaient plus rien. Il partit alors en Espagne où il réussit à les échanger pour la moitié de leur valeur et s'adonna de nouveau à la culture du coton sur des terres qu'il semblait déjà posséder (sans doute grâce à l'entremise du fils Saliba qui avait eu le coton en charge, en Catalogne). Selon ses propres dires, son exploitation fit faillite, ce qui le ruina définitivement et l'incita à rentrer en France pour y demander un secours afin de pouvoir retourner à Malte avec sa femme et ses quatre fils. C'est qu'il au ministre de l'intérieur, le 19 avril 1820<sup>51</sup>:

“Marseille, le 19 avril 1820.

à S.E. Mgr le Ministre de l'Intérieur, à Paris.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous exposer très humblement que ayant servi au ministère de l'intérieur pendant sept ans, en qualité d'Agent du Gouvernement pour la culture du coton de ce département des Bouches-du-Rhône, avec zèle et probité, comme attestent les correspondances avec les ministres Cretet, Fouché, Montalivet; le prix obtenu le 5 avril 1813, pour mon Mémoire couronné et fait imprimer par la société d'agriculture de la Seine, à Paris: et les pièces y relatives qu'on peut rencontrer aux bureaux du ministère et de cette préfecture, article agriculture, en 1808, &c, &c...

Je me trouvai à l'époque de la paix générale créancier de l'Etat pour la somme de 4500F frais de culture et appointements: car le Gouvernement, attendu les circonstances de la guerre ne pouvait me solder au moment de la démission. Enfin, après beaucoup de demandes réitérées, on me fit donner des billets en obligations royales; comme constaté par la pièce ci-joint sur lesquelles en les échangeant contre un crédit en Espagne je perdis les 50 pour 100. et je m'appelais alors heureux car ici on ne pouvait les échanger en aucune manière à cause de la rentrée de Bonaparte à cette époque-là.

A cet effet je me rendis alors en Espagne où, à cause de faillite que auparavant je ne connaissais pas je ne pus toucher rien de l'autre moitié: ainsi la perte totale de 4500F, les frais de voyage en famille, et ensuite les longues maladies que nous six individus éprouvâmes, me jetèrent dans la dernière misère. De retour à présent de l'Espagne, il ne me reste autre parti à prendre que celui de me retirer chez moi à Malte, chargé de ma femme et de mes quatre garçons dont trois mineurs de l'âge

de 7, 6 et 3 ans, mais sans moyens et sans ressources. Permettez, Monseigneur je vous prie, d'observer à Votre Excellence que trois fois je fus la victime forcée de la culture mentionnée, dont la perte fut accompagnée d'un abandon total de moi et de ma famille et je me vis, toute à la fois sans emploi, sans paiement, sans appointements et sans même pouvoir rembourser l'argent effectif que de ma poche j'avais avancé pour dépenses journalières pour les travaux et l'entretien des plantations, ce qui ne pouvait admettre aucun délai.

Homme de lettre, auteur de quatre ouvrages imprimés professeur de Latin, Italien, Français et Arabe et un temps propriétaire chez moi, j'implore les bienfaits du Gouvernement en vous suppliant Monseigneur, de m'accorder, sinon l'indemnité de la perte totale occasionnée par lesdits billets, au moins un secours pour une fois seul moyennant lequel je puisse faire les frais de voyage que nous six individus sommes nécessités d'entreprendre jusqu'à Malte et de pouvoir avant de partir nous habiller décentement et faire les provisions, car nous sommes absolument dépourvus de tous les moyens.

Ma confiance, Monseigneur, dans vos considérations et bontés, me fait espérer cette dernière ressource, J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect et dévouement,

de Votre Excellence

le très humble et très obéissant serviteur

Michel Antoine VASSALLI

ex-agent du Gouvernement pour la culture du coton dans le département des Bouches-du-Rhône, à Marseille, rue Jérusalem, n 2''.

Cette lettre répond donc aux questions que l'on a pu se poser les raisons du séjour de VASSALLI en Espagne. Mais elle éclaire aussi étrangement (et même négativement) sa personnalité. Alors que Nicolo Isouard, pourtant musicien léger et amuseur d'une certaine société, avait refusé, à ses dépens, d'abdiquer ses idées bonapartistes, cette lettre nous montre un Vassalli brûlant ce qu'il avait adoré: Bonaparte devient Buonaparte, comme affectaient de l'appeler les ultra-royalistes et le leader maltais se plaint d'avoir été “quatre fois la victime forcée de la Révolution française”. En trente ans, le fougueux intellectuel aux idées avancées était devenu un entrepreneur ruiné aux idées, sinon réactionnaires, du moins conservatrices.

Le gouvernement de Louis XVIII ne lui en sut plus gré qu'il ne lui avait tenu rigueur de ses opinions antérieures. Le 8 mai 1820, le ministre de l'intérieur écrivait au préfet des Bouches-du-Rhône<sup>52</sup>: “Quelque intérêt que puisse inspirer la position de M. Vassalli, j'ai le regret de ne pouvoir rien faire en sa faveur. Le Gouvernement s'est acquitté, dans le temps, envers lui, de la même manière qu'envers tous les autres créanciers arriérés (...) Ce ne serait qu'à titre d'humanité qu'il pourrait accueillir sa demande. Malheureusement la quantité des fonds dont je puis disposer pour secours aux malheureux est trop disproportionnée au nombre et aux besoins de ceux-ci pour que je puisse y faire participer un étranger au détriment de nos compatriotes”.

Ledit étranger n'avait plus qu'à s'en retourner dans un pays qu'il avait vingt ans plus tôt. La Restauration européenne, à Malte comme ailleurs, pour Vassalli comme pour tant d'autres, voulait nier un quart de siècle de révolutions, comme si cette effervescence n'avait été qu'une fièvre obsidionale et que la chaîne des temps se renouait, imperturbablement.

Vassalli avait été un symbole en 1797, car s'il endossé une responsabilité qui le dépassait, celle-ci l'avait néanmoins grandi. On aurait pu croire que l'Histoire l'avait rattrapé lors de l'invasion puis de la révolution de Malte; en fait au vu de sa carrière de cotonnier et à la lecture de ses lettres de 1820, elle n'avait fait que le déranger dans une quiétude commerciale qui ne semble pas lui déplaire Bonaparte lui rendit pourtant indirectement service une dernière fois: en débarquant à Golfe Juan en mars 1815, il ruinant un Vassalli qui s'était installé dans un bien-être sans envergure; contraint de regagner son pays dans un moment où commençait à poindre le désenchantement à l'égard des Anglais, il pouvait devenir, grâce à son passe antérieur, la figure emblématique d'une conscience qui ne demandait qu'à devenir nationale.

1. *Melita historica*, vol. X, n°3, 1990, pp. 293–314.
2. Archives nationales (Paris), F7 3644/6 (Bouches-du-Rhône), 3644/13 (Corse), 3644/30 (var).
3. Calcédoine Fenech avait deux fils (Antoine et Eugène) et trois filles (Emmanuelle, Hélène et Joséphine).
4. Hyacinthe Arrighi de Casanova (1748–1819), né et mort en Corse, y fit toute sa carrière administrative de l'an VI à 1815.
5. Archives nationales (Paris), F10/416.
6. Jean-Antoine Chaptal, comte de Chanteloup (1756–1832) fut à la fois médecin, chimiste agronome, professeur, écrivain et administrateur. Membre de l'Institut en 1797, il fut ministre de l'intérieur de 1799 à 1804, où il se signala par de nombreuses mesures utiles. Sénateur d'Empire, il devint Pair de France à la Restauration.
7. Archives nationales (Paris), F10/416, 26 nivôse an XII (17 janvier 1804).
8. Joseph Xuereb était réfugié en Corse avec sa femme Liberata, et leurs quatre enfants (Gustave, Spiridon, Henriette et Thérèse).
9. Archives nationales (Paris), F10/416.
10. Alexandre-Henri Tessier (1742–1837) était un agronome qui fut nommé directeur de la ferme modèle de Rambouillet, près de Paris. Il contribua surtout à l'introduction du mouton mérinos en France.
11. Brochure in-8, 30p., Hazard éditeur.
12. Archives nationales (Paris), F10/416; 12 janvier 1808.
13. *ibid.*; 22 mars 1808, 12 p.
14. *ibid.*; 20 avril 1808. Il convient de noter la connaissance très approximative du maltais par Zammit: *qanfus* ou *hanfus* (le scarabée) devient *kansus*; mais ses connaissances entomologiques ne sont guère meilleures puisqu'il fait de la *tarantella* (la tarentule) une chenille!
15. *ibid.*; 24 mai 1808.
16. *ibid.*
17. *ibid.*; 7 novembre 1808.
18. Archives nationales (Paris), M 967, lettre du bailli de FORESTA au bailli de Virieu, Marseille, 16 juin 1792. Zammit avait épousé, en 1788, une Arlésienne, née Gombert, qui lui avait apporté une maison en dot.
19. Charles Constantin de Hesse-Rheinfels-Rothemburg (1751–1821) franc-maçon important, était le frère du landgrave de Hesse. Devenue le Citoyen Hesse, il signait ses articles *Fiat lux*; il recommanda chaudement Zammit au Directeur Barras (National Library Malta; Libr 1471, 14 messidor an VI).

20. *Mémoire sur la situation politique et militaire de l'Ordre des chevaliers dans l'île de Malte, et de ses habitants; sur l'influence de cette île pour le commerce du Levant; sur la nécessité, pour la nation française, qui fait ce commerce, d'en avoir la possession, ou moins d'y entretenir une forte garnison, et les moyens pour y parvenir, présenté au Directoire, le 22 frimaire an VI (12 décembre 1797)*; F. Benoist impr., 47p.

21. *ibid.*, p. 15.
22. Archives nationales (Paris); F10/416.
23. Archives nationales (Paris); F10/417. Zammit était alors à Salon-de-Provence.
24. *ibid.*
25. Archives nationales (Paris); F10/420, 10 mars 1808.
26. Archives nationales (Paris); F10/416, 9 août 1808.
27. Gaspard Monge, comte de Peluse (1746–1818); professeur de physique à 16 ans, puis de mathématiques, il enseigna la géométrie à l'École Normale Supérieure et à l'École Polytechnique. Ministre de la marine d'août 1792 à avril 1793, il se lia ensuite avec Bonaparte avec qui il partit en Egypte et avec qui il revint en France. Sénateur d'Empire, il fut banni par la Restauration pour avoir voté la mort de Louis XVI.
28. Claude-Louis comte Berthollet (1748–1822); célèbre chimiste il accompagna Bonaparte en Egypte et revint en même temps que lui et Monge. Il fut fait Pair de France par Louis XVIII.
29. Il proposait d'utiliser de la cendre de marc d'olives et de bois vigne contre les pucerons, et du plâtre et de la farine contre les souris.
30. Archives nationales (Paris); F10/420, 19 mai 1808.
31. *ibid.*
32. Archives nationales (Paris); F10/424.
33. *ibid.*, Bastia, 8 août 1812.
34. *ibid.*, 15 juillet 1812.
35. Archives nationales (Paris); F10/416.
36. Archives nationales (Paris); F10/417.
37. Archives nationales (Paris); F10/422, Salon-de-Provence, le 26 février 1810.
38. Anthony Cremona Vassalli and his times, Malta, Printers Giov. Muscat, 1940; in 8, 228 p.
39. *Journal du siège et blocus de Malte, depuis le 16 fructidor an VI jusqu'au 22 fructidor and VIII jour de l'évacuation de cette place par la garnison française*, Paris, Valade impr., an IX et *Dialogues sur la Révolution française dans lesquels on examine, rapidement et sans partialité, les causes, les principaux événements et les conséquences de cette crise politique*, Paris, Valade, impr., an XII.
40. Archives nationales (Paris); F10/417; 29 février 1808.
41. *ibid.* 14 mars 1809.
42. Archives nationales (Paris); F10/420; Résultats de la culture en 1808; il avait planté 10 kg de graines de coton sur les 16 dont il avait disposé et avait récolté 38 kg de coton.
43. Archives nationales (Paris); F10/417.
44. *ibid.*, lettre au préfet, Paris, 9 septembre 1808.
45. C'était une brochure in-8 de 8 pages, datée du 25 juin 1809.
46. Archives nationales (Paris); F10/420.
47. Il était composé de Bardel, Molard, Montgolfier et Gay-Lussac.
48. Archives nationales (Paris); F10/417.
49. *ibid.*
50. *ibid.*; Paris, 13 septembre 1814.
51. *ibid.*; Marseille, 19 avril 1820.
52. *ibid.*

## II. MORE ABOUT THE *RECHERCHE HISTORIQUES ET POLITIQUES SUR MALTE*

I read with great interest the article by Dr Giovanni Bonello (*The Sunday Times*, September 6, 1991) and the contribution of Dr Albert Ganado (*The Sunday Times*, September 27, 1992).

I agree with them that Onorato Brès could not have been the author of this book. But Hellwald was not the first in attributing to him the authorship of these *Recherches*. The first to do so was Quérard who in 1879 published a *Dictionnaire des supercheries littéraires dévoilées*, reissued many times till 1963.

Quérard attributed the *Recherches* to Honoré de Brès and added that, nearly at the same time, Bonnier had published another book whose title<sup>1</sup> was very close to the first one. And Hellwald recopied only this Quérard's account.

Dr Bonello explains the error by the fact that "some of the engraved plates are reprinted" in Brès's *Malta Antica Illustrata*. It may be; but Quérard was used to making errors of attribution.<sup>2</sup> So another explanation might be that he made a phonetic confusion between de Bray and de Brès, two names that are identically pronounced by the Northern French.<sup>3</sup> As a matter of fact, the Chevalier de Bray, who was representing the Order of St. John at the Congress of Radstadt, at the end of 1797<sup>4</sup> published his *Réflexions sur les intérêts réciproques de la République française et de l'Ordre de Malte*, to prevent the French from laying hands on Malta, proposing to Talleyrand the union between the Teutonic Order and the Order of St. John, an idea of which Hompesch was accused later. So it may be another explanation, but only for Quérard's error.

### Not the first

The problem of the attribution of the *Recherches* is entirely different. The book was not the first published after the capture of Malta by Bonaparte.<sup>5</sup> *The Journal général de littérature française* which listed all the books, maps and engravings published in France, recommended, in Fructidor VI (August/September 1798), the *Notice historique sur l'état actuel, le commerce, les mœurs et les productions des îles de Malte et du Goze*, by Citizen Mimaut<sup>6</sup>.

In Nivôse VII (December 1798/January 1799) it advertised the issue of the *Recherches historiques et politiques sur Malte*<sup>7</sup> and published a long article in Pluviôse VIII (January/February 1799)<sup>8</sup> showing there were two parts in the book (the first and the longer one was about the history of Malta; the second part was a statement of the advantages that France could take of its conquest) and an appendix that showed that the Maltese language was only the corrupted Phoenician one.

I think there are more than two parts in this book and that each of them correspond to an author.

The introduction and the conclusion seemed to have been written by the same person and had the same purpose: to minimise Bonaparte's role. So we can read, in the first pages, that this book will be the first one to present Malta seriously, Houel's

work was too expensive and could only be found in public libraries, while the book by Mimaut was only a reissue of *Malte par un voyageur français*, by the Chevalier de Saint-Priest, with the addition of the capture of Malta by General *Bonaparte*. This orthography, no longer in use, was then pejorative.

But the conclusion is more important; the name of Bonaparte has disappeared while the author three times stressed the role of the Directory and stated positively that the conquest of Malta was decided only by the Luxembourg (the palace of the Directorial Government).

We must bear in mind that Bonaparte had many enemies within the Directory who in 1797 had denounced those who wanted a single leader for the French Republic. Bonaparte, who had signed the treaty of Campo Formio without making allowances for his government's instructions, was sent to Radstadt and was meant to command the army against Great Britain. At this very moment (December 1797), he even tried to stop the mission of Poussielgue in Malta,<sup>9</sup> as if the expedition against the island could have increased his enemies' hatred.

The success of the capture was known in France, on the 13th Messidor VI (July 1, 1798). Many voices sang Bonaparte's praises. It was too much for several Directeurs, the principal being Lareveillère-Lépeaux and Rewbell. We can imagine that after the first book (Mimaut's) written to the glory of the General who was always considered a danger to the Republic, the Directory wanted to show that it was the only master of French destinies.

### The trading lobby

If the first part is an important presentation of the history of Malta, the second one is entirely different. Everythin was done to make Malta attractive for the French trading lobby. In the commercial war between France and England, Malta was presented as the Mediterranean Cape of Good Hope. As a matter of fact, the trading lobby was, since the Revolution, hostile to the capture of Malta.

At the beginning of the Revolution, it supported the Order and the chambers of commerce of the main ports of the kingdom succeeded in delaying the nationalisation of its estates. During the first Directory, it supported the royalist party that was in favour of peace, and prevented Delacroix, minister of external relations, and Bonaparte's forum centuring Malta.

The *coup d'état* of 18th Fructidor V (September 4, 1797) invalidated all the royalist and moderate deputies and Directeurs, and power was only in the hands of the leftist Republican party. The trading lobby might have been a strong opponent, in times of financial and economic difficulties. On showing it the advantages of the capture of Malta, the Directory undertook to seduce the merchants.

So, as we can see, half this book was for internal use. It was not a scholar's work, but the cultural angle was a pretext for a political dissertation.

Such a book could not have been published without the permission of the Directory; even more, we may reasonably believe that it ordered its publication. For example, Rewbell gave Bonnier an order for his book *Recherches historiques et politiques sur l'Ordre de Malte*<sup>10</sup>.

Then, who could have been employed for the book which interests us? Bonnier is excluded. Poussielgue was with Bonaparte. In Malta, the French were blockaded.

We have to think of Maltese living in France and having contacts with the Directory. A name appears often in the archives. A name appears often in the archives: Zammit. In 1788 he married a young woman, *née* Gombert, from Arles, and tried to convene all the Maltese who went to France for business, to organise the opposition to the Order. He was a friend of Citizen HOUSS, the former Prince von Hessen-Rheinfels-Rothenburg (1756–1821), an eccentric revolutionary journalist.

Zammit seemed to have been the partner of Poussielgue as an intelligent agent. If he wrote many letters to the French Government<sup>11</sup>, he received few answers; however, his information was taken into consideration. He wrote that he worked to give several notes, together with *learned persons* who knew Malta very well.

So, we can imagine that Zammit or any other Maltese close to the Directory, had sent several papers written more particularly by (or from Vassalli and, why not, Brès. These notes, as was the case with the ones by Bonnier, were arranged in a book that thus became a vehicle for a political message by a government lobby.

1. *Récherches historiques et politiques sur l'Ordre de Malte*, Paris, an VI (1798).
2. I tried to show, in an article in the latest issue of *Melita Historica*, that he was wrong in attributing the Carasi penname to a certain V. Baron, father of a printer from Lyon, when it was another Baron, member of the masonic lodge *de Malte*, very active in this town, the worshipful master of which was the Commandeur de Villefranche, colonel of the Regiment of Birkirkara.
3. In Southern France, where the patronymic Brès comes from, the s is pronounced.
4. François Gabriel comte de Bray (1765–1832) was a Knight of Malta; he made a diplomatic career in France up to the Revolution. He served the Order in 1797, and in 1799 he entered the Bavarian Elector's service. Released from his vows by the Pope, he married the rich heiress of the Loewenstein family. He published his *Réflexions* in October 1797.
5. In France it is used to speak of Bonaparte as a general and of Napoleon as an emperor.
6. *Journal Général de littérature française*, t.I., p. 259. It was a 60-page brochure, printed by Huet and costing 1, 50 F. The author, Jean-François Mimaud (1774–1837), after serving as a soldier in 1793, became a civil servant in the War Office. In 1804, he began a consular career; as French consul in Egypt, in 1830, he obtained an obelisk (now at the Place de la Concorde in Paris) from Mehmet Ali.
7. *ibid.*, t.II, p. 2. It was said to have been published by Desenne (instead of Cramer); it cost 3 F (5 F printed on vellum).
8. *ibid.*, t.II, p. 34.
9. Bonaparte wrote to his brother Joseph, the French ambassador in Rome, to intercept Poussielgue on his way to Malta. Joseph sent him a letter on December 16, 1797, but Poussielgue never received it and he arrived in Malta for Christmas.
10. Archives nationales (Paris); AF III-73, No. 2, 6, 7, 12, 13, 14, 16 (from February to September 1797).
11. Ministry of Foreign Affairs (Paris); *correspondence diplomatique, Malte*, 24, No. 57, 58, 60, 71, 100, 101.